



(/p/franchise-business-club)

L'Alliance du Commerce salue les résultats de la concertation sur les soldes et souhaite poursuivre

L'Alliance du Commerce salue le travail mené dans le cadre de la concertation sur les soldes lancée fin août 2017 par le Ministre de l'Economie et des Finances, et menée par William Koeberlé, Président du Conseil du Commerce de France et Premier vice-président de la Commission de concertation du commerce (3C).

Les trois organisations membres de l'Alliance (UCV, FEH et FEC) ont participé activement à cette consultation.

Faire évoluer les soldes pour répondre aux nouvelles habitudes de consommation

Les commerçants constatent unanimement que, depuis quelques années, l'impact des soldes s'est atténué, en raison de la multiplication des offres



promotionnelles. Il faut redonner une dimension événementielle aux soldes, afin de restaurer leur attractivité auprès des consommateurs.

La proposition de la 3C de réduire la durée des période des soldes (6 semaines actuellement) va dans ce sens, et l'Alliance du Commerce l'accueille favorablement.

L'Alliance du Commerce considère également que, face à la concurrence du e-commerce, le contenu des soldes doit s'enrichir. Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du Commerce souligne ainsi que les soldes restent « un rendez-vous incontournable, attendu par nos clients pour profiter des offres promotionnelles et découvrir d'autres produit. Pour donner toute sa force à ce rendez-vous, les enseignes ne doivent pas avoir une approche uniquement orientée sur les prix, mais s'appuyer sur le service et l'accompagnement en magasin, dans une optique omnicanale ».

Vers un nouvel événement festif ?

La 3C propose d'engager une réflexion sur la création en 2019 d'un nouvel événement festif du commerce de type « Black Friday », entre deux périodes de soldes. L'Alliance du Commerce est ouverte à la réflexion. Elle souligne toutefois qu'il faut éviter des mesures qui accentueraient la logique actuelle de baisse des prix.



SOLDDES
AFFAIRES
TOUT
CONFORT!*
DU 9 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2013

*Sur le mobilier d'exposition signalé par étiquette. Voir conditions détaillées en magasin. Offre valable pendant la période départementale des soldes et dans la limites des stocks.

Vous devez être connecté pour pouvoir commenter


Connexion ()



Commenter



Recommandations d'article

- | | | |
|--|--|--|
| <p>(/article/italie-du-19-au-21-octobre-2023-le-salon-de-la-franchise-renaît-a-milan)</p> <p> (membre/jeansamper)</p> <p>Article</p> <p>Italie : Du 19 au 21 octobre 2023, le salon de la franchise renaît à Milan</p> | <p>(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise)</p> <p> (membre/jeansamper)</p> <p>06 avril 2023</p> <p>Article</p> <p>La transmission du savoir-faire en franchise</p> <p>(/article/la-transmission-</p> | <p>(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris)</p> <p> (membre/jeansamper)</p> <p>28 mars 2023</p> <p>Document</p> <p>30454 visiteurs en mars 2023 à Franchise Expo Paris</p> <p>(/article/30454-</p> |
|--|--|--|





[\(/article/italie-du-19-au-21-octobre-2023-le-salon-de-la-franchise-renait-a-milan\)](#)

5

[1 \(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise\)](#)



[\(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris\)](#)



[Mentions légales](#) • [Conditions générales d'utilisation](#) • [Politique de confidentialité \(/confidentialite\)](#)

